

APPEL A CANDIDATURE DESTINE AUX RESIDENTS POUR LES STAGES A L'ETRANGER

(ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017)

Les résidents désirant partir en stage à l'étranger à partir du dernier trimestre de 2016 doivent déposer leur projet de stage à compter du **1^{er} Juillet au 31 Juillet 2016** (le cachet du bureau d'ordre de la faculté faisant foi) aux Facultés de Médecine d'origine.

La procédure relative à l'autorisation d'effectuer un stage à l'étranger et le formulaire à remplir relatif au stage sont disponibles à la direction des stages des facultés de Médecine.

La demande doit être signée par le chef de service tuteur et le chef de service où le résident est affecté lors du départ à l'étranger.

Le Directeur Général de la Santé

La Présidente de Bureau National des spécialités

Pr AOUN Karim

Pr BEN JEMAA Lamia


Ministère de la Santé
Le Directeur Général de la Santé
Signé: Dr. Karim AOUN


Ministère de la Santé
Direction Générale de la Santé
Président du Bureau National des Spécialités
Dr. Lamia Ben Jemaa